



# KNDS

## KNDS : entre rêve d'unité et intérêts nationaux

En 2015, la France et l'Allemagne créent KNDS (Krauss-Maffei Wegmann et Nexter Defence Systems), une coentreprise réunissant deux champions nationaux de l'armement terrestre : Nexter, concepteur français du char Leclerc et des canons Caesar, et KMW, fabricant allemand du char Leopard 2. L'objectif initial était de mutualiser les savoir-faire pour former un « Airbus des blindés », capable de rivaliser avec les géants américains, chinois ou sud-coréens, et d'incarner une souveraineté industrielle européenne dans un secteur clé de la défense.

KNDS voit le jour dans un contexte marqué par de fortes tensions internationales : annexion de la Crimée par la Russie, guerre en Syrie, montée de Daech. Face à ce climat d'insécurité, Paris et Berlin décident de rapprocher leurs deux champions nationaux de l'armement terrestre au sein d'une holding commune basée aux Pays-Bas. Ce choix de holding reflète la méfiance mutuelle : chaque pays tient à préserver sa souveraineté sur ses technologies, ses sites de production et ses clients. Résultat : KNDS fonctionne comme une maison-mère chapeautant deux entreprises distinctes, sans réelle fusion industrielle. Les décisions stratégiques exigent l'unanimité, et la France conserve même une « golden share », une action spéciale qui lui donne un droit de veto dans les décisions de la holding pour protéger ses intérêts vitaux. Cet équilibre fragile limite les synergies : chaque partenaire continue de produire et de vendre prioritairement à son armée nationale.

Un programme commun – le MGCS (*Main Ground Combat System*) – devait cependant symboliser la réussite de KNDS : un char de nouvelle génération appelé à remplacer le Leclerc en France et le Leopard 2 en Allemagne à l'horizon 2040. Tous les ingrédients semblaient réunis pour sa réussite : un marché existant, des savoir-faire technologiques reconnus, et une volonté affichée de partager équitablement la charge de travail. Mais très vite, les intérêts nationaux ont refait surface. La France voulait garantir la survie de Nexter et l'emploi sur son territoire, tandis que l'Allemagne tenait à préserver le contrôle de ses technologies sensibles et de son industrie. En 2019, l'équilibre initial bascule lorsque Berlin impose l'entrée de l'entreprise Rheinmetall dans le projet, officiellement pour élargir les compétences, mais aussi pour renforcer le poids industriel allemand. Le partenariat franco-allemand se tend, et le programme s'enlise. En 2024, Paris réplique en intégrant Thales au projet, dans l'espoir de rétablir la balance. Malgré des relances politiques, le MGCS reste un « monstre à deux têtes », plus paralysé que porteur de synergies. Aujourd'hui, KNDS envisage une introduction en bourse d'ici 2026, mais de nombreuses incertitudes demeurent, notamment sur l'éventuelle entrée de Rheinmetall au capital – une perspective qui suscite la méfiance française, car l'entreprise allemande est jugée trop tournée vers la coopération avec les États-Unis.

Le bilan de KNDS reste aujourd'hui limité. L'entreprise n'a pas réussi à s'imposer comme un véritable champion européen intégré. KNDS illustre une coopération fragile, où la logique de coopération économique se heurte aux logiques de souveraineté nationale. Ce cas met donc en évidence les difficultés des Européens à coopérer dans l'industrie de défense. Cette industrie est liée à la souveraineté, à la sécurité nationale et aux intérêts stratégiques des États, ce qui freine la logique d'intégration. Ceci est problématique pour les ambitions « d'autonomie stratégique » de l'UE : sans intégration industrielle forte, l'Europe risque de rester dépendante des technologies américaines pour ses équipements de défense. Le blocage de KNDS montre ainsi que l'autonomie stratégique n'est pas seulement un enjeu militaire : c'est aussi un défi politique et industriel, qui suppose de dépasser des logiques nationales parfois contradictoires.